

►► Guide pratique



COMMUNAUTE DE COMMUNES
CANTON DE PONT-DE-VEYLE
www.cc-pontdeveyle.com

REPLANTER UNE HAIE

Après avoir été délaissé durant ces cinquante dernières années, le bocage a retrouvé tout son intérêt aux yeux de la société contemporaine. Ancré dans le paysage depuis le XVII^{ème} siècle, il a non seulement une valeur patrimoniale mais rend de multiples services tant au niveau agronomique, physique qu'écologique. Afin de le réhabiliter, la Communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle lance un programme incitatif à la replantation de haies.

COMMENT RÉALISER CETTE OPÉRATION ?

Ce guide livre quelques clefs pour choisir et réussir votre plantation.



Le paysage bocager sur le canton de Pont-de-Veyle

►► QUELLE HAIE REPLANTER ?

Le respect du paysage et l'adaptation aux terroirs ont orientés le choix des essences à replanter sur le canton. Il est également conseillé de planter sur deux ou trois rangs afin de favoriser le maintien de la haie. Le programme laisse cependant toute liberté en matière de structuration de celle-ci.

LES DIFFERENTS TYPES DE HAIE

Type de haie		Hauteur	Caractéristiques	Fonction
Haie taillée basse ou haie libre		1-2m	Une strate buissonnante	Clôture, esthétique (aspect jardiné) Potentiel biologique faible
Haies hautes				
Taillis linéaire	Haie arbustive	3-10m	Une strate arbustive en cépée	Clôture, brise-vent et exploitation du taillis. Potentiel biologique moyen, fort pour le brise-vent taillis
	Brise vent taillis	5-15m	Une strate d'arbres en cépée et une strate buissonnante	
Taillis sous futaie linéaire		15-20m	Une strate d'arbres de haut-jet, une strate d'arbres ou arbustes en cépée et/ou une strate buissonnante	Clôture, brise-vent, production de bois de chauffage et d'œuvre. Potentiel biologique fort
Futaie linéaire ou futaie d'émondes		10-15m	Une strate d'arbres de haut-jet ou en émondes	Production de bois de chauffage et d'oeuvre

CAUE de l'Ain, 2000-2001 ; SOLTNER, 1995.

LES DIFFERENTES FORMES D'ARBRES

Cépée :
ensemble
de rejets
d'une
même
souche
arasée à
chaque
exploitation



Arbre têtard : Arbres dont
la tête est coupée à 3 - 4
mètres de haut créant ainsi
des repousses en touffe.
Développement du corps
plus rapide qu'un arbre nor-
mal, produisant un bois dur
et compact (loupe de frêne,
d'orme).



**Arbre de haut
jet :** arbre compo-
sé d'un fût et
d'une couronne
ou houppier
ayant éventuelle-
ment subi une
taille de forma-
tion ou d'élagage



CAUE de l'Ain, 2000.

CHOISIR EN FONCTION :

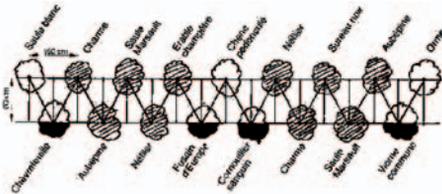
- ✓ **de ses objectifs :** la zootechnie, la protection des cultures et la régulation hydrique favorisent la plantation de haies hautes. Une haie stratifiée augmente la biodiversité.
- ✓ **des servitudes** EDF, France Télécom ou de voisinage qui imposent la plantation d'une haie basse.
- ✓ **du temps disponible :** une haie taillée basse exige un entretien assidu.
- ✓ **du contexte physique :**
 - La haie doit être perpendiculaire à l'orientation des vents dominants pour devenir un brise-vent efficace.
 - L'ombre de la haie apporte humidité et persistance du gel. Attention à l'usage du sol côté Nord.
 - Une haie haute associée à un fossé est très efficace en matière de drainage hydraulique.
- ✓ **du paysage :** en position culminante, les haies basses dégagent la vue sur le bocage.

▶▶ COMMENT PLANTER ?

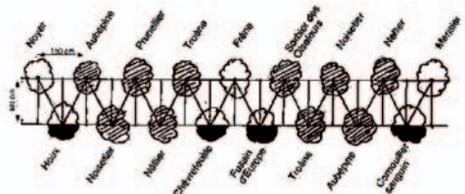
DISPOSITION DES ARBRES ET DES ARBUSTES

Haie double brise-vent

En milieu à tendance humide

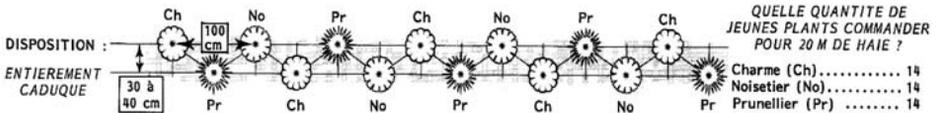


En milieu à tendance sèche



CAUE de l'Ain, 2000.

Haie taillée entièrement caduque



SOLTNER, 1995.

▶▶ Baliveaux

(hauteur 100/125 cm) : arbres de haut-jet, espacement 6 m

▶▶ Touffettes

(hauteur 60/80 cm) : grands arbustes en cépée, espacement 1,5 m

▶▶ Jeunes plants

(hauteur 30/45 cm) : garnissage bas de la haie, espacement 1 à 1,5 m

Les **jeunes plants** voire les petits baliveaux sont les plus recommandés : leur reprise et croissance sont meilleures, leur plantation plus facile et leur prix plus intéressant.

La richesse en essences peut être augmentée jusqu'à 6 à 8 espèces. Une composition caducs/persistants est possible. Par exemple, un rang planté en persistants, l'autre en caducs.

Il est conseillé, si possible, de ménager une bande enherbée de chaque côté (pour la biodiversité).

TECHNIQUES DE PLANTATION

Travail du sol et paillage

Sur film plastique biodégradable :

- Dès le début de l'automne, réaliser un sous-solage et une préparation superficielle pour faciliter le semis.
- Etendre le film plastique en enterrant ses bords dans des sillons adjacents.
- Planter les jeunes plants.



Sur paillage biodégradable autre :

- Dès l'été, traiter l'herbe avec un désherbant racinaire.
- Etendre un premier paillage épais (foin, écorces) peu de temps après, puis un deuxième en fin d'hiver avant la plantation (recommandé).
- Le bêchage ne concernera que les trous de plantation.

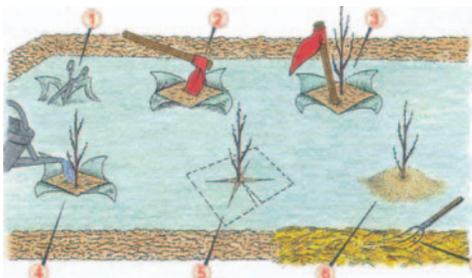
Il existe de nombreux types de paillages, renseignez-vous auprès de votre pépiniériste.

Pourquoi un paillage obligatoire ?

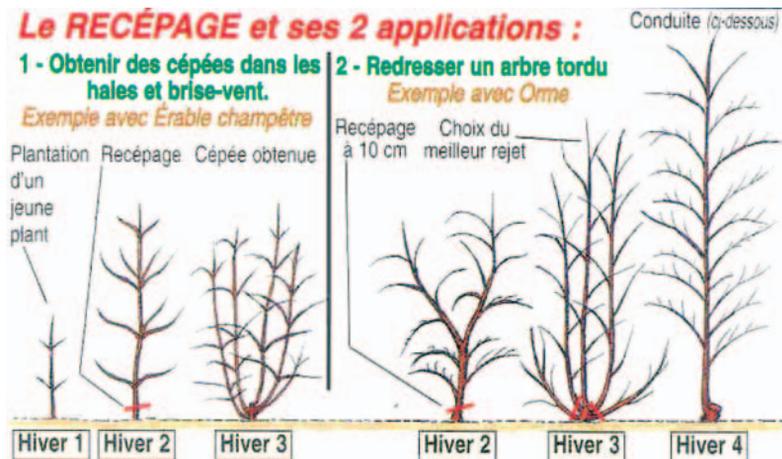
- Empêche la pousse de mauvaises herbes et limite l'entretien,
- Maintient au niveau du sol une atmosphère chaude et humide,
- Empêche le croûtage de la terre,
- Nourrit la faune qui aère le sol, économise l'eau (effet amplifié dans le cas d'un paillage biodégradable).

Au final : meilleure croissance des plants.

- 1/ Fendre le film en croix
- 2/ Ouvrir le sol et retirer la quantité de terre nécessaire
- 3/ Planter en tassant le sol
- 4/ Arroser sans excès, sans faire de la " bouillie "
- 5/ Placer une collerette 30/30 cm sous le film pour éviter la levée d'herbe
- 6/ Couvrir d'une pelletée de sable
- 7/ Pailler 50 cm de chaque côté



LA TAILLE DE FORMATION : BALIVAGE ET RECEPAGE



Le BALIVAGE et ses diverses opérations : (Ex. Tilleul)

1 - Défourchage-éclairci :

- ne garder qu'une flèche
- enlever les plus grosses branches
- garder les petites branches
- n'élaguer que très modérément

2 - Défourchage-élagage :

- continuer à défourcher
- élaguer la base :
1/3 sans branches
2/3 avec branches



SOLTNER, 1995.

LA CONDUITE DES HAIES TAILLÉES OU LIBRES

- 1^{er} hiver : raccourcir d'1/3 le jeune plant.
- 2^{ème} hiver : recéper les essences caduques et raccourcir les essences persistantes.
- 3 années suivantes : tailler sur trois faces, successivement à 30, 60, 100 cm.
- Juin de l'année suivante : tailler sur trois faces à la hauteur voulue.
- 2 tailles par an sont préconisées : en juin après la pousse du printemps et en octobre après la pousse d'août. Le cas échéant, une taille annuelle peut suffire.

Pour les haies libres, réaliser le raccourcissement et le recépage les deux premiers hivers, puis, durant les étés suivants, une taille sommaire des pousses les plus fortes. L'entretien nécessite également une à deux tailles par an : juin et/ou février.

LA CONDUITE DU TAILLIS LINÉAIRE

En une ou deux strates d'arbustes, le recépage se conduit de la même façon :

- les 2 premiers hivers : réaliser les mêmes étapes.
- les 2 à 3 hivers suivants : taille latérale des caducs ; taille sur le dessus et latéralement afin de favoriser leur densité.
- les années suivantes : laisser monter la haie, tailles latérales tous les 3 à 5 ans.

LA CONDUITE DU TAILLIS SOUS FUTAIE

- 1^{er} hiver suivant la plantation : recéper arbres et arbustes menés en cépée, défourcher si nécessaire les arbres à mener en haut jet.
- Les années suivantes : tailles latérales des cépées et défourchage-élagage modéré des arbres de haut-jet.
- Au bout de 6 à 8 ans : exploitation du taillis et élagage des arbres.
- Au bout de 20 à 30 ans : 2^{ème} exploitation du taillis et récolte d'arbres de haut-jet si l'espace entre deux arbres est inférieur à 4 m (pour le développement des autres).

LES OUTILS

La tailleuse manuelle pour les particuliers, modèle à barre de coupe pour de grandes longueurs de haies.

Descriptif	Avantages	Inconvénients
Epareuses : matériel permettant le broyage de végétal	Matériel polyvalent Pas de ramassage des débris	Passage tous les ans Aspect écorché de la haie Accumulation de biomasse dans les fossés
Lamiers : matériel créant une coupe franche des branches	Equipés de scies ou couteaux selon les besoins Respect des ligneux	Coût élevé du matériel (envisager un achat collectif)

▶▶ LE CALENDRIER D'ENTRETIEN

Temps consacré sur une exploitation agricole (mécanisation)

- ✓ 2 à 3 semaines par an pour 1 personne en haie basse élaguée sur trois faces
- ✓ 1/2 à 1 semaine par an pour une haie haute élaguée sur deux faces

Ce temps est indicatif, il varie en fonction du nombre de mètres linéaires à entretenir et du matériel employé.



►► A QUEL COUT ?

Plantation

Pour une haie double brise-vent

Coûts indicatifs 1999 pour 100 mètres linéaires

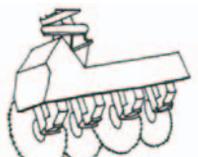
- ✓ 134 plants entre 0,6 à 1,35 € HT soit 160 € environ
- ✓ Film plastique, protection contre gibier, environ 75 € HT
- ✓ Main d'œuvre : débroussaillage, sous-solage, hersage, environ 150 € HT
- ✓ Pose paillage et plantation, environ 275 € HT

TOTAL = 660 € HT

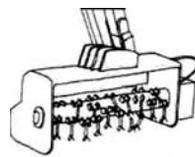
Matériel

Coût horaire moyen entreprise

- ✓ Epareuse : 30-45 € HT
- ✓ Lamier à couteaux : 45 € HT
- ✓ Lamier à scies : 60-70 € HT



▲ Lamier à scies



▲ Epareuse

Valorisation du bois

Le bois de chauffage

(exploitation du taillis)

100 m de haies (taillis sous futaie) = 1 stère/an

Le bois d'œuvre

100 m de haies = en moyenne 0,1 ha de futaie productive

►► CONCLUSION

Participer à la réhabilitation du paysage local et améliorer la qualité de notre cadre de vie sont les objectifs poursuivis par l'opération " bocage ". Une réflexion préalable à la plantation permet de concilier au mieux les exigences liées à la haie et l'intérêt du propriétaire. Pour cela, il est nécessaire de définir ses objectifs et inventorier les ressources susceptibles d'être mobilisées.

Pour en savoir plus

CAUE de l'Ain, Le bocage, un paysage à faire vivre, 2000.

CAUE de l'Ain, Vers la réhabilitation du bocage bressan, 1999.

IDF, Le bocage, la haie, le bois : entretien, exploitation, replantation, 1985.

IDF, L'entretien courant des haies, 1995.

P. POINTEREAU et D. BAZILE, Arbres des champs, 1995.

D. SOLTNER, L'arbre et la haie, 1995.

D. SOLTNER, Petit guide des arbres et des haies champêtres, 2004.

A contacter

Communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle

63, Grande Rue - 01290 Pont-de-Veyle

Tél. 03 85 23 90 15

Fax 03 85 36 22 12

Mail : communaute@cc-pontdeveyle.com

Internet : www.cc-pontdeveyle.com



COMMUNAUTE DE COMMUNES
CANTON DE PONT-DE-VEYLE